

Garantie mondiale limitée à cinq (5) ans

ÉTENDUE DE LA GARANTIE

Les obligations de DEVIALET au titre de la présente Garantie se limitent aux dispositions figurant ci-après : DEVIALET S.A, dont le siège social se situe à Paris, 10, place Vendôme, garantit le présent produit de marque DEVIALET contre les vices de fabrication et de matière dans des conditions normales d'utilisation pour une période de CINQ (5) ANS à compter de la date d'achat au détail par l'acheteur, utilisateur final initial. Si un vice du produit matériel apparaît et qu'une réclamation valable est reçue au cours de la Période de Garantie, DEVIALET, à son choix, (1) réparera le vice du produit matériel gratuitement en utilisant des pièces de rechange neuves ou remanufacturées, ou (2) échangera le produit avec un produit neuf, ou fabriqué à partir de pièces neuves ou pièces remanufacturées, fonctionnellement équivalentes au produit d'origine, ou (3) remboursera le prix d'achat du produit. DEVIALET pourra vous demander de remplacer des pièces défectueuses par des pièces neuves ou remanufacturées, pouvant être installées par l'utilisateur que DEVIALET fournira conformément à son obligation de garantie. Un produit ou une pièce de rechange, y compris une pièce pouvant être installée par l'utilisateur qui aura été installée conformément aux instructions fournies par DEVIALET, sera garanti pour la plus longue des durées suivantes : la durée restant à courir de la garantie du produit d'origine ou une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date du remplacement ou de la réparation. Lorsqu'un produit ou une pièce est échangé, toute pièce de rechange devient votre propriété et la pièce échangée devient la propriété de DEVIALET. Les pièces fournies par DEVIALET conformément à son obligation de garantie doivent être utilisées pour les produits pour lesquels le service de garantie est réclamé. Lorsqu'un remboursement est effectué, le produit pour lequel le remboursement est

fourni doit être retourné à DEVIALET et devient la propriété de DEVIALET.

EXCLUSIONS ET RÉCLAMATIONS

La présente Garantie Limitée s'applique uniquement aux produits fabriqués par ou pour le compte de DEVIALET qui peuvent être identifiés par la marque, le nom commercial ou le logo DEVIALET qui y est apposé.

DEVIALET ne garantit pas que le fonctionnement du produit sera ininterrompu ou sans erreur. DEVIALET n'est pas responsable des dommages provenant du non respect des instructions d'utilisation du produit.

La présente garantie ne s'applique pas : (a) à tout dommage causé à d'autres produits tels enceintes, sources audio, par l'utilisation du produit Devialet ; (b) à tout dommage causé par accident, abus, mauvaise utilisation, inondation, incendie, catastrophe naturelle ou d'autres causes extérieures ; (c) à tout dommage causé par le fonctionnement du produit hors des utilisations permises ou prévues par DEVIALET ; (d) à tout dommage causé par toute intervention (y compris les mises à niveau et les extensions) effectuée par toute personne qui n'est pas un représentant de DEVIALET ou un Prestataire de Services Agréé DEVIALET ; (e) à un produit ou une pièce qui a été modifié de telle manière à en altérer de manière significative la fonctionnalité ou les capacités sans l'autorisation écrite de DEVIALET ; (f) aux pièces consommables, telles que les piles, sauf si le dommage est dû à un vice de matière ou de fabrication ; ou (g) si tout numéro de série DEVIALET a été enlevé ou rendu illisible.

Dans la mesure autorisée par la loi, la présente garantie et les recours énoncés ci-dessus sont exclusifs et sont au

01

lieu et place de tous autres garanties contractuelles, recours et conditions, qu'ils soient écrits ou verbaux, légaux, exprès ou tacites. Dans la mesure de ce qui est permis par le droit applicable, devialet exclut expressément toutes garanties tacites, y compris notamment les garanties de commercialisation, d'adéquation à un usage particulier et les garanties des vices cachés ou latents. Si devialet n'est pas juridiquement autorisé à rejeter toute garantie légale ou tacite, alors, dans la mesure autorisée par la loi, lesdites garanties seront limitées à la durée de la présente garantie expresse et à la fourniture d'une prestation de réparation ou de remplacement telle que déterminée à la seule discrétion de devialet. Aucun revendeur, agent ou salarié DEVIALET n'est habilité à modifier, proroger ou compléter la présente garantie.

LOIS DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Pour les consommateurs couverts par des lois ou des réglementations de protections des consommateurs dans leur pays d'achat ou, si différent, dans leur pays de résidence, les bénéficiaires de la présente garantie s'ajoutent à tous les droits et recours prévus par ces lois et réglementations de protection des consommateurs. Certains pays, États et régions ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou consécutifs ou les exclusions ou limitations de la durée des garanties ou conditions tacites, de telle façon que les limitations et exclusions prévues ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous. La présente garantie vous confère des droits légaux spécifiques et il se peut que vous bénéficiez d'autres droits en fonction de votre pays, État ou région.

La présente Garantie Limitée est régie et interprétée conformément à la législation du pays dans lequel le produit a été acheté. DEVIALET, le garant conformément à la présente Garantie Limitée, est identifié à la fin du présent document.

OBTENTION D'UN SERVICE DE GARANTIE

Nous vous prions de bien vouloir accéder à et examiner

les ressources d'assistance en ligne visées dans la documentation jointe au produit matériel avant de solliciter un service de garantie. Si le produit ne fonctionne toujours pas correctement après avoir utilisé ces ressources, nous vous prions de bien vouloir contacter DEVIALET dont vous trouverez les coordonnées sur le site www.devialet.com. DEVIALET vous aidera à déterminer si votre produit requiert un service et, si c'est le cas, vous informera de la manière dont DEVIALET vous fournira ce service. DEVIALET ou ses revendeurs DEVIALET vous fourniront un service de garantie sur les produits qui seront soumis ou présentés pour service pendant la Période de Garantie, dans la mesure permise par la loi. Le service de garantie pourra être limité au pays où le produit a été acheté. Les options du service, la disponibilité des pièces et les délais de traitement varient en fonction des pays. Vous pourriez être responsables des frais d'expédition et de transport si le produit ne peut pas bénéficier du service dans le pays dans lequel il se trouve. Conformément au droit applicable, DEVIALET pourra vous demander de fournir une preuve d'achat et/ou de respecter des formalités d'enregistrement avant de recevoir un service de garantie.

Pour bénéficier des services de garantie, inscrivez votre Devialet sur le site www.devialet.com. Cette inscription est nécessaire pour :

- bénéficier des services de mise à jour du Devialet
- accéder aux extensions et mises à niveau de votre produit
- être informé en priorité des nouveaux produits et manifestation de DEVIALET.

Cette inscription est totalement gratuite et vos coordonnées ne seront pas diffusées.

02